

La FRUF a décidé, pour sa part, de lancer UNE CAMPAGNE NATIONALE SUR CETTE EXIGENCE. UNE PETITION ET UNE AFFICHE VONT ETRE DIFFUSEES.

Il appartient à tous les résidents que cette campagne de pétition soit un succès. Servons nous, cité par cité, de ce support pour développer et donner de l'ampleur aux luttes locales.

SE RASSEMBLER

Les Oeuvres Universitaires sont attaquées ; on privatise des restos-u, les cités se dégradent, on démantèle les services du CROUS. C'est une remise en cause de l'aide sociale et de nos acquis. La volonté est clairement affichée de faire payer l'intégralité des frais d'études aux étudiants.

Et pourtant, les acquis du mouvement des résidents ont montré qu'en se rassemblant le plus largement possible, syndiqués et non syndiqués, nous pouvons gagner et faire avancer les choses.

Maintenant, les projets accélèrent, les étudiants qui sont en premier cycle connaîtront sans doute, les logements chers, l'isolement, les méfaits de la destruction des Oeuvres, des problèmes financiers accrus.

Beaucoup de jeunes n'iront pas à l'Université faute de moyens, beaucoup d'autres abandonneront leurs études ou les abrègeront.

La loi d'orientation présentée par Lionel Jospin ne fait que rappeler des grands principes par rapport à l'éducation nationale. Sur le fond, le problème de l'aide sociale n'est pas abordé, pas plus que la question du financement.

Plus que jamais, nous devons nous rassembler pour relever le défi. Gagner une Loi de programmation budgétaire qui permette de planifier l'effort de l'Etat sur longue période.

LE BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DOIT ETRE DOUBLE, C'EST DE CETTE MANIERE QUE DES CITES SERONT CONSTRUITES, NOS REPAS AMELIORES ET QUE LES BOURSES SERONT DOUBLEES EN NOMBRE ET EN TAUX.

Obligeons le Ministre à débloquer des moyens et à en décider l'utilisation en concertation avec les étudiants.

FRUF

Fédération des Résidences
Universitaires de France

L'OUVREBOITES

EDITO : LE DROIT AUX ETUDES

Former le plus grand nombre de jeunes, c'est bien sûr préparer l'avenir en relevant le formidable défi de l'intelligence et de la qualification. C'est aussi, plus simplement, une simple question de DEMOCRATIE

A l'orée de l'an 2000, à l'époque des spectaculaires progrès des sciences et des techniques, l'archaïsme est du côté de ceux qui veulent limiter l'accès au savoir et à la culture, qui acceptent la logique de l'élitisme et de la sélection.

2 millions d'étudiants en l'an 2000, 80% d'une classe d'âge au Bac, c'est non seulement possible, c'est aussi indispensable pour l'avenir de notre pays et de la planète.

Plus que jamais, nous devons nous rassembler, nous unir pour défendre notre droit aux études.

Les Oeuvres Universitaires, malgré leurs insuffisances ont permis à des générations de jeunes issus de milieux moins favorisés, d'accéder à l'enseignement supérieur grâce aux bourses, aux restos.u, aux cités,...

De plus en plus, cette aide est menacée.

Elle est remise en cause par tous ceux, qui n'osant pas relever le défi de l'avenir, se réfugient dans les solutions éculées : l'élitisme et la sélection.

Il faut se rassembler, lutter contre le démantèlement des oeuvres, la dégradation des cités,...

Il faut se rassembler pour gagner le ré-investissement de l'Etat dans les Oeuvres Universitaires, l'accès pour tous à l'enseignement supérieur

Cela passe par une LOI DE PROGRAMMATION BUDGETAIRE DE L'EDUCATION NATIONALE.

Les élections ont été un temps fort pour faire entendre nos revendications, en votant nombreux pour les listes, syndiqués-non syndiqués, soutenues par l'UNEF, la FRUF et l'UGE.

Ces listes gagnent 6 élus et 1300 voix. A nous tous maintenant d'utiliser efficacement ces nouveaux élus pour porter nos revendications dans les conseils.

La pétition nationale qui exige une Loi de programmation budgétaire, doit être l'occasion d'un grand débat dans chaque cité. Elle doit nous permettre de cerner nos problèmes quotidiens et gagner les moyens pour améliorer nos conditions de vie et d'étude.

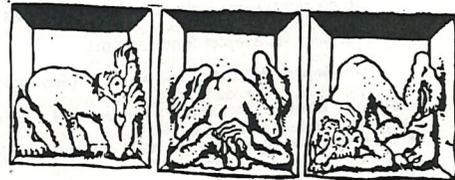
A NOTER :

RENCONTRE NATIONALE
DES
ASSOCIATIONS

FIN OCTOBRE

A ANTONY

A SUIVRE...



Depuis de nombreuses années, une politique de remise en cause des Oeuvres Universitaires est menée. Elle procède par touches successives qui laissent maintenant entrevoir la finalité du processus.

Les Oeuvres Universitaires ont été créées au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale pour répondre aux besoins de l'économie en main d'oeuvre qualifiée. Elles permirent l'ouverture des facs à des couches de population qui n'y avaient pas encore accès.

A l'heure actuelle, la demande de formation en provenance de la population, et notamment des jeunes est très forte. Elle est légitime, elle correspond au développement actuel des sciences et des techniques, aux perspectives culturelles de l'an 2000.

Si les discours actuels s'adaptent au phénomène en annonçant les 2 millions d'étudiants pour l'an 2000 et 80% d'une classe d'âge au Bac, la réalité est toute autre :

- Il y avait environ 700 000 étudiants en 1970 pour 81 802 places en résidence.

Désormais, ce sont 1,4 millions d'étudiants qui se partagent 110 000 chambres. Soit une hausse de 100% du nombre d'étudiants sur la période, contre une hausse de 30% des places.

- Le retrait de l'Etat dans la financement des oeuvres s'accroît. Depuis 1983, la parité Etat-étudiant dans le prix du ticket de resto-u est rompue, et la qualité des repas se dégrade. Le budget alloué aux cités-u diminue fortement en 87 et 88 alors que les loyers augmentent régulièrement.

- En 1987, un décret prévoit la possibilité pour les CROUS de recourir à des fonds privés pour compenser le retrait de l'Etat. Depuis, les chaînes de restauration à supplément ainsi que les cafétarias privées ont fleuries.

- Enfin, depuis des années, un projet prend forme qui semble marquer une nouvelle étape dans la casse des Oeuvres. Les gouvernements successifs ne veulent pas dégager les moyens nécessaires à la rénovation des cités existantes et encore moins planifier la construction de nouvelles capacités d'accueils.

Il est alors fait appel directement au financement privé dans le but de loger un nombre croissant d'étudiants en HLM dans des conditions certes meilleures (18 m2) mais avec des loyers beaucoup plus élevés (environ 1000 francs actuellement sur les CROUS de Versailles). A Orléans, le CROUS loge déjà des étudiants en HLM. Les loyers sont élevés et en février, l'APL (aide personnalisée au logement) n'avait toujours pas été versée. A cela, vient s'ajouter le paiement des impôts locaux par l'étudiant.



FRUE

Le projet s'il se poursuit, consiste à substituer petit à petit ces chambres en HLM aux actuelles résidences au fur et à mesure que celles-ci fermeront du fait de leur insalubrité.

En outre, il signifie la disparition de la restauration le soir, des services sociaux des cités, du fait de l'éparpillement des logements. Ce sont l'ensemble des services liés aux cités qui disparaissent.

De tels exemples nous laissent sceptiques quant à la réelle attribution de l'APL aux étudiants et sur son maintien dans le long terme.

Il y a un enjeu considérable pour les résidents à se rassembler pour lutter contre ces projets. Ensemble, nous pouvons gagner la construction de nouvelles cités, plus spacieuses, mais dont le loyer supporté par l'étudiant soit faible.

Vouloir que 2 millions d'étudiants accèdent à l'université, cela passe par le développement de toutes les formes d'aide (bourses, logement, restauration,...), c'est à dire, **LA PRISE EN CHARGE PAR L'ETAT D'UNE GRANDE PARTIE DE CES BESOINS.**

DES RESULTATS GRACE AUX LUTTES

Au printemps 88, les Résidents de plusieurs Cités-U ont affirmé leur mécontentement face à leurs mauvaises conditions de vie et d'études. A Antony et à Nanterre, une grève des loyers s'est déclenchée contre les chambres dégradées, mal insonorisées, la sécurité défectueuse, ... Les résidents ont dit stop !

Pendant 3 mois, une partie des résidents de ces deux cités ont donc refusé de payer les loyers. Pétitions, sitting devant la gare St Lazare, occupation du CNOUS, ..., des formes de lutte différentes ont été utilisées, convergeant vers un même but: l'Etat doit ré-investir dans les Oeuvres Universitaires.

Les causes de la dégradation des logements sont connues. L'Etat en diminuant de plus en plus ses contributions (moins 28 millions de francs pour le budget national des cités-u en 87 et moins 24 millions en 88) a asphyxié les Oeuvres, les empêchant de remplir correctement leurs missions. Les résidents en grève n'ont fait que refuser de payer le désengagement de l'Etat.

A Tours, à Orléans, des initiatives allant dans le même sens se sont développées.

RESULTAT : Le gouvernement a été contraint de débloquer plus de 80 millions de francs en 88 et 89 afin de rénover les cités. A 80%, Antony et Nanterre ont bénéficiées de ces fonds.

C'est une première victoire qui doit nécessairement en appeler d'autres. En effet, ces subventions demeurent exceptionnelles et largement insuffisantes pour l'ensemble des cités (il faudrait 800 millions de francs).

Le gouvernement connaît les problèmes. Les moyens doivent être débloqués pour rénover et aménager les chambres, pour les adapter à nos besoins.

Développer les luttes est d'autant plus important qu'à l'heure actuelle, aucune Loi de programmation budgétaire pour l'Education Nationale n'est prévue. Or, c'est le passage obligé pour planifier la construction de cités, de resto-u, de facs qui nous manquent aujourd'hui.

FRUE